



**La Ville de Saumur et la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, 100 000 habitants
(800 agents)**

**recrutent dès que possible pour leur Direction des Ressources Humaines mutualisée
Pôle Santé au travail**

**Un(e) médecin du travail
ou un collaborateur médecin H/F s'engageant à suivre une formation
diplômante en Santé au travail
à temps complet ou non complet (60 % minimum)**

intervenant auprès d'agents relevant des statuts de la fonction publique territoriale essentiellement

Le médecin intègre un service santé au travail composé d'une infirmière à temps non complet, d'une secrétaire médicale dédiée à temps non complet, d'1,5 agents administratifs de la DRH dédiés à la santé au travail, d'une conseillère en prévention, d'une assistante sociale du travail à temps non complet. Les locaux et matériels sont fournis et pourront être adaptés aux demandes du médecin recruté.

Missions

- Assurer le suivi médico-professionnel de l'ensemble du personnel des collectivités gérées et de celles qui décideront d'adhérer au service sur le territoire de la Communauté d'agglomération notamment : visites réglementaires, participation au travail de la cellule maintien dans l'emploi, et au reclassements professionnels, visites sur sites, suivi spécifique des personnes atteintes d'un handicap,...
- Mener avec l'ensemble des personnels composant le service santé au travail et avec les Directeurs des différentes collectivités, des actions sur le milieu professionnel et sur l'adaptation des postes de travail dans le but de préserver la santé des agents ou de favoriser le retour à l'emploi d'agents en arrêt de travail
- Assurer des activités complémentaires notamment en lien avec le CHSCT des collectivités gérées.

Vous pourrez avoir accès à des formations médicales continues, au tutorat nécessaire **à Saumur** si vous avez le statut de médecin collaborateur, à des fonds documentaires spécialisés, etc...

Médecin inscrit au Conseil de l'ordre des Médecins (depuis au moins 5 ans si vous êtes sur le statut de médecin collaborateur), avec ou sans spécialisation en médecine du travail si le candidat accepte le statut de médecin collaborateur.

La durée et les jours de travail peuvent être adaptés en fonction des souhaits du candidat retenu

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS + Titres restaurant

Merci d'adresser votre candidature **avant le 17/01/2021** sous la référence « **RH - MED** »
(lettre de motivation, CV)

à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire
par mail : rh.recrutement@agglo-saumur.fr